

Bilan Vie Scolaire 2017/2018

Les personnels du service

Effectifs :

A la rentrée de septembre, le service comptait :

- 1 Conseillère Principale d'Education
- 4 Assistants d'Education (3 ETP et un 3/4 temps)

Le fonctionnement de la vie scolaire a été perturbé au premier trimestre avec la constitution d'une nouvelle équipe vie scolaire.

Fonctionnement de l'établissement

Gestion des absences élèves

Quotidiennement :

- Saisies des absences par les professeurs à chaque heure de cours sur pronote
- Absences reportées sur le cahier
- Appels des familles en cas d'absence

Régulièrement :

- Entretiens avec les élèves et/ou leur famille
- Entretiens avec les assistants d'éducation, les professeurs, l'assistante sociale, l'infirmière et Madame La Principale.

→ *Bilan 2017/2018 :*

Taux d'absentéisme important concentré principalement sur 5 élèves (4 en voie de décrochage).

Taux d'absentéisme brut tous motifs confondus : 6,4 % avec une hausse en février, mars et avril (attention cependant aux intempéries et voyage scolaire en Allemagne).

Taux d'absentéisme brut avec tri des motifs : 5,3 %

Taux d'absentéisme pour absence non justifiée ou irrecevable : 0,4 %

Taux d'absentéisme pour raisons de santé (maladie sans certificat médical et rendez vous médicaux) : 2,4 %

Discipline

Les retenues :

Les retenues ont lieu tous les mardis et jeudis de 17h00 à 18h30.

Les heures de retenues données par les professeurs sont notifiées sur papier libre à la vie scolaire. Je signifie les dates et heures de retenues sur le formulaire disponible sur Pronote avant de l'envoyer aux familles. Le travail demandé est déposé dans le casier du professeur. Le registre des punitions est rempli régulièrement.

La punition est doublée et peut aboutir à une exclusion temporaire si l'élève ne se présente toujours pas. Cela n'a pas eu lieu cette année.

Cependant, pour certains élèves les familles ne jouent pas le jeu et demandent à ce que la punition soit mise le midi ou annulée. Dans ce cas, la punition est donc décalée sur deux midis (une heure de retenue le soir = une heure deux midis de suite). Les punitions sont de plus en plus remises en cause par les familles avec parfois des refus.

50 retenues ont été posées cette année.

→ Bilan 2017/2018 :

Peu de retenues sont effectuées le mardi soir et le jeudi soir (beaucoup de parents ne peuvent pas venir chercher leur enfant). Le fait de les mettre lors de la pause méridienne à des jours variables et dans un délai parfois trop important enlève encore un peu plus de crédit à l'heure de retenue.

Les exclusions de cours :

Les professeurs renvoient l'élève en le faisant accompagner par le délégué. Il est reçu par la vie scolaire avant d'effectuer le travail qui lui a été donné (travail rarement prévu par l'enseignant). Celui-ci est remis au professeur à l'issue du cours. Les exclusions restent exceptionnelles ici.

17 exclusions de cours ont été rentrées dans pronote cette année (elles n'ont cependant pas toujours été notifiées dans pronote).

→ Bilan 2017/2018 :

Les exclusions de cours sont difficilement quantifiables cette année. Elle n'ont pas été entrées systématiquement dans pronote depuis le mois de septembre. Les parents ne sont donc que très rarement informés. De plus, le délégué est souvent gêné de devoir expliquer ce qu'il s'est passé et n'a pas tout le temps une vision objective de l'incident. Un protocole d'accueil des élèves exclus a été mis en place pour une classe

cette année. L'élève exclu était accompagné par la vie scolaire dans une classe avec un travail à faire. Ce protocole comportant de nombreux avantages sera étendu à l'ensemble des classes pour l'année scolaire 2018/2019.

Les sanctions

Les sanctions sont posées par Madame LAVANCHE en concertation avec la vie scolaire (si besoin). Elles concernent les manquements graves au règlement intérieur.

Le conseil de discipline s'est réuni une fois cette année (l'exclusion définitive a été prononcée).

Animation des différents dispositifs

Citoyenneté :

Passage dans les classes en début d'année afin de rappeler le rôle de chaque commission et l'organisation des élections (Délégués de classe, Conseil d'administration, Conseil de la vie collégienne, FSE).

Conseil de la Vie Collégienne

Il s'est réuni 3 fois.

Les élèves ainsi que deux parents d'élèves ont travaillé sur la mise en place d'une action de solidarité (récolte de bouchons en plastique) ainsi que sur l'utilisation des téléphones portables.

Une commission de travail autour des problèmes liés aux toilettes a également été réunie.

Un séjour « citoyen » de deux jours a été organisé en mai 2018 pour les délégués titulaires de l'établissement (Délégués de classe, délégués au CVC et élus FSE). Ils ont pu, entre autre, visiter l'Assemblée Nationale (par l'intermédiaire de Delphine Batho).

→ Bilan 2017/2018 :

La mise en place du CVC a été cette année chronophage ce qui ne m'a pas permis d'organiser la formation des délégués. Elle sera organisée l'année scolaire prochaine (2018/2019) début novembre en partenariat avec l'espace jeune.

Le CVC est un conseil qui a beaucoup plu aux élèves. Cependant, le travail avance lentement. Il serait donc judicieux de limiter les axes de travail afin que cela aboutisse.

Le FSE :

Intégralement géré par des adultes de l'établissement (professeurs et CPE) et les élèves élus en début d'année au Bureau.

La Vie Scolaire a participé à :

- La prise de vue des photos de classe en organisant le planning de passage et en secondant les professeurs lors du passage à la photographie individuelle
- L'aide à la préparation et à la distribution des commandes (photos de classes, chocolats et brioches)
- L'organisation du Loto
- L'organisation des différents goûters (Noël et fin d'année)

→ *Bilan 2017/2018 :*

Le FSE participe financièrement aux sorties et voyages scolaires. Pour y parvenir, le FSE a organisé plusieurs actions tout au long de l'année. Cependant, l'animation éducative ainsi que les actions ou activités visant à améliorer le climat scolaire et le bien vivre ensemble ont été peu nombreuses. L'espace foyer au sein du collège donne lieu à des problèmes de surveillance et actes d'incivilités.

Gestion des entrées et des sorties

→ *Bilan 2017/2018 :*

Le règlement intérieur en matière d'entrées et sorties n'étant pas clair pour tout le monde, cela a laissé place à un traitement au cas par cas avec beaucoup de « cas particuliers » malgré la modification des régimes de sortie en 2017. Cette modification, permettant aux élèves de sortir plus facilement qu'auparavant, a entraîné une baisse notable du travail personnel (en 3èmes notamment). Responsabilité ? Le collège ? Les familles ?

Gestion des études

→ *Bilan 2017/2018 :*

Les heures d'études restent bénéfiques pour l'ensemble des élèves puisqu'ils profitent de ce moment pour demander de l'aide auprès de leurs camarades ou auprès des assistants d'éducation. Cependant, nous remarquons que la mise au travail devient de plus en plus difficile (surtout pour les créneaux de 30 minutes).

La mise au travail des élèves ainsi que la gestion des études constituent un des objectifs de travail pour l'année 2018/2019.

Surveillance pause méridienne

Dans la cour, les élèves se comportent plutôt bien de manière générale et nous ne rencontrons pas de grandes difficultés. Il y a cependant pas mal de petites incivilités (moqueries, petites bagarres, dégradations).

Les élèves ont tendance à s'ennuyer et le fait d'avoir une quantité importante d'élèves inoccupés augmente le risque d'incivilités.

Les téléphones portables, quant à eux, restent un problème récurrent. Les téléphones portables confisqués sont remis à l'élève le soir même lors de la première confiscation. Au bout de la deuxième fois, le téléphone est remis au responsable légal et l'élève est mis en retenue. Pas de prise de note à ce sujet du coup nous ne savons pas toujours où nous en sommes (première, deuxième, troisième fois...).

Les dégradations et stationnements dans les toilettes ont été importants cette année. Nous espérons que la propreté et la rénovation des toilettes donneront envie aux élèves de prendre soin de cet espace.

Gestion équipe vie scolaire

Caractères et manières de travailler très différents au sein de l'équipe l'année scolaire précédente (2016/2017). Cela a entraîné certaines tensions qui n'ont pas toujours permis un encadrement efficace des élèves.

Les dysfonctionnements au sein de l'équipe ne permettaient pas une certaine souplesse. Cette hétérogénéité imposait une gestion très rigoureuse (réunion de concertation hebdomadaire, fiche de postes sans arrangements possibles, consignes claires et plus directives de ma part).

L'équipe vie scolaire a donc été presque entièrement renouvelée cette année (seul un assistant d'éducation reconduit sur 4).

Le bilan est positif (cohérence de pratiques, communication, horaires d'ouvertures du portail respectés, bon accueil des élèves et des familles).

Les assistants d'éducation se sont montrés également dynamiques et autonomes (prises d'initiatives, encadrement d'ateliers lors de la pause méridienne, investissement dans le cadre du projet Serre, encadrement d'ateliers lors de la semaine décloisonnée, aménagement de leur bureau vie scolaire et peinture des bancs dans la cour afin de donner un peu de vie au collège).

Organisation de la semaine décloisonnée début juillet

Du 2 au 6 juillet, les élèves ont participé à une grande variété d'ateliers sur des thématiques diverses (prévention du harcèlement, histoire et cinéma, sécurité routière, atelier « serre », éducation aux médias, alimentation, hygiène, sommeil,

origami, programmation robot « Thymio », vie sexuelle et affective, bouge ton regard sur le handicap, natation...).

L'idée de base est simple : déstructurer complètement les emplois du temps des élèves pour leur proposer des ateliers riches et variés (seuls les créneaux d'EPS sont restés stables afin de pouvoir continuer le cycle de natation).

L'objectif était de permettre à l'ensemble des élèves de travailler autrement lors de cette dernière semaine généralement perturbée (professeurs en correction brevet, manuels scolaires déjà rendus, perte de motivation pour un grand nombre d'élèves...).

L'équipe vie scolaire et l'ensemble des professeurs se sont pleinement investis avec des ateliers de qualité appréciés par les élèves.

Création d'une web radio (avec Madame Molinari, professeur de lettres modernes)

Tout au long de l'année des mini-reportages radio ont été réalisés par les élèves dans le but de promouvoir la vie du collège. Tous ces reportages sont disponibles sur le site du collège et sur le groupe facebook du collège :

<https://www.facebook.com/groups/1400270386708891/>

Nous avons une équipe permanente de présentateurs mais nos envoyés spéciaux, quant à eux, pouvaient changer selon les sujets abordés.

Dispositif « Devoirs fait »

Le dispositif « devoirs faits » a été mis en place en novembre 2017.

Seuls les assistant d'éducation ont pris en charge ce dispositif.

Pour la première année, nous avons mis en place deux dispositifs différents :

- Volontariat : un assistant d'éducation se déplaçait en étude afin de demander aux élèves présents s'ils souhaitaient venir travailler dans une autre salle en petit groupe. L'avantage était de ne pas « enfermer » l'élève dans un groupe sur un trimestre et de répondre aux besoins des élèves à la demande. Les élèves volontaires avaient également la possibilité de s'inscrire à « Devoirs faits » le lundi soir de 17h00 à 18h00.

- Groupe défini suite aux conseils de classe : Un assistant d'éducation avait en charge un groupe d'élèves incité à participer à « Devoirs faits ». Dans ce cas, le groupe était stable d'une semaine à l'autre.

→ Bilan 2017/2018 :

La mise en place de ce dispositif a été bénéfique pour les élèves demandeurs. Le volontariat sans inscription préalable a permis à certains élèves de participer à ce dispositif. En effet, certains ne voulaient pas s'engager sur le trimestre mais ont pu participer à cette aide selon leurs besoins.

Cependant, cette organisation a aussi des inconvénients :

- Peu ou pas de suivi
- Pas de communication avec les familles
- Ne touche pas les élèves qui en auraient le plus besoin

Lutte contre le décrochage scolaire

- Mise en place d'un parcours dérogatoire pour deux élèves issus des gens du voyage scolarisés au collège au mois de juin.
- Mise en place d'une double inscription pour ces deux élèves pour l'année scolaire 2018/2019 en partenariat avec le CASNAV.
- Entretiens réguliers et travail en collaboration avec l'A.S, l'infirmière et la psy-EN pour 4 élèves en voie de décrochage.
- Mise en place d'un PAFI et d'une double inscription pour l'un d'entre eux en 2018/2019 en partenariat avec le CASNAV.

Les objectifs de travail pour l'année 2018/2019 :

Meilleure communication avec les familles en cas de retard et d'exclusion de cours

- ✓ *Envoi systématique de courriers en cas d'exclusion de cours et de retard.*

Mise au travail et accompagnement de l'élève

- ✓ *Meilleure gestion de l'étude (limiter les déplacements, les bavardages, faire en sorte que tous les élèves soient occupés) tout en permettant les travaux de groupes (îlots).*
- ✓ *Améliorer la mise en place du dispositif « Devoirs faits » (assistants d'éducation et enseignants, mise en place de groupes stables afin d'avoir un meilleur suivi, création d'un carnet de suivi afin de mieux évaluer le dispositif et assurer une meilleure communication avec les familles et l'équipe pédagogique).*

Relations école/familles

- ✓ *Actions d'accompagnement à la parentalité en partenariat avec Mme ROTUREAU (Espace Jeune)*
- ✓ *Ouvrir le collège (ex : portes ouvertes nouvelle formule)*

Prévenir le harcèlement et contribuer à améliorer le climat scolaire

- ✓ *Mise en place du dispositif « sentinelles et référents » (Formation d'un groupe*

d'élèves et d'adultes afin de prévenir toutes les conséquences des phénomènes de bouc-émissaire à l'école, qu'il s'agisse de harcèlement, de mal être et de risque suicidaire, de comportement agressif voire violent, d'isolement, d'addictions et de risque sexuel mais aussi de décrochage ou de phobie scolaire).

Favoriser le goût de la lecture chez nos élèves

✓ *Mise en place, en collaboration avec les enseignants, du dispositif « Silence, on lit ! » (lecture silencieuse quotidienne).*